

ÉCONOMIE

Devant les problèmes persistants en Suisse, Bombardier s'excuse | B 4

MONDE

Catalogne : un procès à défaut de processus | B 8

CULTURE

Edgar Allan Poe sans Baudelaire, une nouvelle traduction dévoile un maître du grotesque et de la caricature de son temps | B 2



CAHIER 2

CULTURE



La distribution du long métrage *Répertoire des villes disparues* : les acteurs Robert Naylor, Jean-Michel Anctil, Diane Lavallée, Larissa Corriveau, Rémi Goulet, Normand Carrière et Jocelyne Zucco en compagnie du cinéaste Denis Côté sur le tapis rouge de la Berlinale, lundi

TOBIAS SCHWARZ AGENCE FRANCE-PRESSE

III 69^e BERLINALE

Un accueil mitigé pour le film de Côté

Chacun peut faire une lecture différente de *Répertoire des villes disparues*. Le cinéaste Denis Côté définit son long métrage comme un buffet ouvert.

ODILE TREMBLAY
À BERLIN
LE DEVOIR

P

rojections de presse et grande première, flashes et entrevues... *Répertoire des villes disparues* de Denis Côté était présenté en compétition lundi à cette 69^e Berlinale.

À vue de nez, le film québécois devrait diviser à Berlin. Accueil froid à la première sous de rares applaudissements, commentaires médiatiques recueillis pas toujours tendres. Des critiques nous affirmaient goûter le côté rugueux de l'image et la poésie d'un univers mêlant le fantastique au portrait des communautés rurales en mutation. D'autres râlaient devant le mélange des genres. Dans nos rangs, les revenants avaient été perçus soit comme des symboles d'un Québec hanté par son passé, soit comme des figures de migrants dérangeant la quiétude des villageois; c'est selon.

« J'ai ouvert les portes de l'enfer durant les cinq premières minutes du film (avec l'accident-suicide d'un adolescent), puis les choses arrivent... Le surnaturel devient le naturel », précisait Denis Côté, invitant le vent de l'imagination à s'engouffrer dans les esprits des spectateurs. Mais certains ne l'entendaient pas de cette oreille...

En conférence de presse, un journaliste de Frankfurt s'étonnait qu'une production avec des zombies atterrisse dans la course à l'Ours d'or. Il semblait

peu habitué aux films de Denis Côté (pourtant à la Berlinale pour la cinquième fois) et à ses figures de métaphores. Comme quoi, chacun peut faire une lecture différente de *Répertoire des villes disparues*. Côté définit son film comme un buffet ouvert. Voyez-le comme il vous plaira!

La Berlinale ne déroule pas son tapis rouge à tant de grandes vedettes internationales cette année, et le débarquement de Christian Bale avec le film *Vice* d'Adam McKay, sur nos propres écrans depuis longtemps mais primeur en Allemagne, faisait courir les journalistes lundi en déversement d'encre. Ça ne change rien pour le jury, évidemment, qui analyse les films de la course sans se laisser distraire par les buzz du jour, tout en renvoyant un peu à l'ombre médiatique les œuvres de la compétition, celle de Denis Côté comprise. *Star-system* oblige, à Berlin comme ailleurs...

Mêler les figures

On n'a quand même pas souvent l'habitude de croiser Jean-Michel Anctil et Diane Lavallée dans les festivals de cinéma internationaux. Immenses vedettes populaires au Québec en comédie, humour, télé, leur rayon d'action s'affiche plus large que pointu. Les voici pourtant dans la capitale allemande et de façon justifiée, à la distribution chorale de ce *Répertoire des villes disparues*.

« C'est rare au cinéma que j'aie l'occasion de jouer dans un tel film, avouait

Diane Lavallée, ravie de son personnage inspiré par la maîtresse de Lac-Mégantic : « Discrète mais tout en force. J'aime la rigueur de cette femme. » Même son de cloche chez l'humoriste et animateur Jean-Michel Anctil : « C'est bien de jouer quelque chose de différent. Les gens peuvent voir mon côté noir. » Il s'était projeté dans le personnage du père endeuillé de son adolescent, sentant que ses réactions à une pareille tragédie auraient été sensiblement les siennes : « Cet homme de peu de mots a du mal à gérer ses émotions. Il fuit et il cherche. »

Autant Denis Côté avait eu du flair en offrant en 2013 un rôle dramatique à Pierrette Robitaille dans *Vic + Flo ont vu un ours*, qui lui permettait d'explorer l'étendue de son registre (avec en prime le Jutra de la meilleure actrice), autant il gagne cette fois encore à mêler des figures du grand, du petit écran et du théâtre à la distribution de *Répertoire des villes disparues*.

Robert Naylor, qui tient ici le rôle principal d'un adolescent perturbé, fait la navette entre les genres et les langues, avec carrière au sein des deux solitudes en plusieurs registres. Son personnage est le plus sensible du lot, comme il le rappelle. Quant à l'inclassable Larissa Corriveau, incandescente dans un rôle de mystique incomprise, elle précise que son Adèle est le seul personnage à conserver le même cap du début à la fin : « Ce sont les autres qui changent autour... »

Contradictions macédoniennes

On a évoqué la forte présence des films de femmes à la 69^e Berlinale. Cette position revendiquée a donné aux programmeurs l'occasion de pêcher quelques perles, telle une étonnante production macédonienne, *God Exists, Her Name is Petrunya* de Teona Strugar Mitevska, profession de foi féministe fort originale sur dialogues juteux et percutants.

Lors d'une cérémonie de l'Église orthodoxe à l'Épiphanie, une croix est lancée par le pope dans la rivière glacée et de jeunes hommes se jettent pour remporter le défi. Cette fois, une Bridget Jones trentenaire, historienne sans emploi, jugée trop grosse pour pouvoir se caser, domiciliée chez ses parents et à bout de rejets, plonge et récupère l'objet de toutes les convoitises, quand seuls les mâles ont le droit de s'y mouiller. L'exploit de Petrunya fait le buzz sur Internet. La voici entraînée au poste de police, où nul ne peut convaincre la grande gagnante de lâcher prise. Une reporter entêtée la talonne...

Le scénario, qui dévoile en filigrane les contradictions de la société macédonienne, est très bien ficelé. Quant à l'actrice Zorica Nusheva, elle pourrait remporter le prix d'interprétation féminine pour son jeu formidable. Sans les politiques de parité adoptées par la Berlinale, cette étonnante comédie sociale aurait-elle concouru pour l'Ours d'or? On ose un doute...

Odile Tremblay séjourne à Berlin grâce au soutien de la Berlinale et de Téléfilm Canada.

L'Itinéraire, voué au papier

À l'époque où les médias prennent le virage numérique, le magazine, qui fête ses 25 ans, ne peut exister que pour et par ses camelots

PHILIPPE PAPINEAU
LE DEVOIR

L'Itinéraire n'est peut-être pas un média tout à fait comme les autres, mais le magazine, qui fête ses 25 ans, dit subir les mêmes contrecoups que les autres journaux au pays. Sauf qu'à l'inverse de plusieurs joueurs, la mission même de la publication portée par des camelots en situation de précarité sociale l'empêche de plonger uniquement sur le Web, explique son directeur général, Luc Desjardins.

L'Itinéraire, un magazine sur papier glacé d'une cinquantaine de pages publié toutes des deux semaines, est en quelque sorte la partie émergée de l'organisme sans but lucratif qui aide des citoyens en situation d'itinérance, d'isolement social, de dépendance ou de maladie mentale. Si le groupe œuvre notamment dans le logement social et l'aide alimentaire, le magazine, lui, existe par et pour ses camelots, souligne M. Desjardins.

« Si je n'ai plus de papier, je n'ai plus de camelots. Les deux vont ensemble », lance le directeur général, en poste depuis plus de deux ans. Et sans ses quelque 150 camelots, il n'y a plus de raison d'être pour *L'Itinéraire*.

Avec une publication uniquement sur le Web, comme l'a récemment tenté le *Voir*, « tout ça s'écroulerait », dit M. Desjardins. Et je te dirais même que les élus, le monde de l'extérieur, ils ne réalisent pas ça. Pas pantoute ».

L'Itinéraire reste de son temps, et alimente ses plateformes numériques, dont une page Facebook qui compte quelque 10 000 abonnés et un compte Instagram que scrutent environ 1200 personnes. « Mais le but principal des camelots, c'est d'être à un endroit précis, de pouvoir vendre *L'Itinéraire*, d'être en contact avec l'humain, d'être en relation avec les autres, pour pouvoir s'en sortir », souligne Luc Desjardins. Quand tu souffres d'anxiété aiguë, par exemple, c'est souvent dur de simplement se rendre à son « spot ». Mais quand tu reçois un sourire ici, qu'une personne te parle là, qu'elle prend trente secondes pour te dire bonjour, ça te donne de l'estime de soi et de la force. Il y a des camelots qui sont rentrés ici et qui ne parlaient pas. Et aujourd'hui, ils sont un petit peu plus volubiles. »

Les mêmes problèmes, mais...

Le groupe *L'Itinéraire* compte sur une quinzaine d'employés issus de programmes de réinsertion sociale, dont la moitié œuvre directement pour le magazine — qui, lui, est à moitié rédigé par des camelots.

La publication, souligne le directeur



« Si je n'ai plus de papier, je n'ai plus de camelots. Les deux vont ensemble », explique le d. g. Luc Desjardins. VALÉRIAN MAZATAUD LE DEVOIR

général, n'évite pas la crise actuelle que vivent les médias, même si la chute des ventes publicitaires la touche moins, le magazine n'ayant jamais eu le profil le plus populaire pour les annonceurs. La Ville de Montréal « est un bon partenaire », dit M. Desjardins. Le fédéral contribue, mais Québec reste aux abonnés absents, se désolent-ils.

« On chevauche deux zones. Quand tu parles à des bailleurs de fonds, comme au gouvernement, on n'a pas nécessairement la même écoute que les grands médias, parce qu'on n'est pas considéré comme tel. Mais par contre, j'avoue, tout le monde nous aime, trouve qu'on fait une bonne job, qu'on est indispensables, qu'on est beaux. Mais les donations n'arrivent pas plus vite grâce à ça. »

Quant aux ventes des exemplaires, Luc Desjardins ne fait pas « une maudite cenne avec ça. [...] Ça arrive kif-kif, voire un petit peu en bas. L'argent vient des donateurs, des programmes d'aide. »

Quelque 11 000 exemplaires sont mis en circulation pour chaque numéro. La moitié est vendue 1,50 \$ aux camelots, qui les revendent 3 \$. Une autre part est donnée aux camelots en guise de dédommagement lorsque ceux-ci travaillent pour le groupe.

Le directeur général note d'ailleurs une hausse du prix du papier, entre autres parce que la demande pour la matière est en baisse. Ce qui fait monter les prix pour ceux qui restent sur ce format.

Payer

À son arrivée en poste, Luc Desjardins a constaté que les ventes de *L'Itinéraire* avaient reculé au fil des dernières années. Pour juguler la chute, de nouveaux territoires ont été développés. Le magazine est maintenant vendu dans six villes : Montréal, Longueuil, Laval, Saint-Jérôme, Sutton et Granby.

Pour atteindre une progression, la publication s'attaquera dans les prochains mois aux modes de paiement qu'offrent les camelots. À ce jour, ceux-ci n'acceptent que l'argent comptant, mais cet été, un projet pilote utilisant une technologie que Luc Desjardins garde secrète pour l'instant sera mis sur pied.

« On veut trouver une solution pour les gens qui ont l'excuse facile de dire "je n'ai pas d'argent, je ne traîne plus ça". Je croyais que c'était quelque chose de simple, mais c'est plus complexe qu'on peut l'imaginer. »

Il y a la technologie, qui n'aime pas beaucoup le froid et les intempéries. Le client doit être à l'aise avec la méthode de paiement, et l'argent doit aussi revenir rapidement aux camelots. « Et puis si tu donnes un téléphone flambant neuf de 700 \$ à quelqu'un qui essaie de s'en sortir et qui vend juste à côté d'un *pawn shop*, il y a de bonnes chances [que le téléphone] s'en aille là », explique le directeur général, lucide.

Après 25 ans, les enjeux restent donc nombreux pour *L'Itinéraire*. C'est un peu la nature de la bête, souligne Luc Desjardins. « Ce n'est pas que je veux des problèmes, mais la mission, c'est d'aider ceux qui ont des problèmes à s'en sortir. »

L'animateur Réal Giguère s'est éteint à l'âge de 85 ans

LA PRESSE CANADIENNE

L'animateur Réal Giguère, un des personnages les plus en vue de la scène artistique québécoise pendant plusieurs décennies, s'est éteint lundi à l'âge de 85 ans.

« C'est avec une immense tristesse, mais une grande sérénité que je partage avec vous une difficile nouvelle. Mon père, Réal Giguère, est décédé aujourd'hui à l'âge de 85 ans. Ce fut un grand homme à bien des égards », a écrit sur sa page Facebook, en soirée lundi, Sylvain Giguère, fils du célèbre animateur. Sa sœur, Magalie Giguère, a indiqué que son père était mort de « complication pulmonaire ».

Il était entré à l'hôpital Maisonneuve-Rosemont, à Montréal, le 14 janvier pour une chirurgie. « Il est parti tout doucement, en paix et entouré de sa famille », a affirmé sa fille.

Dès l'annonce de son décès, plusieurs hommages ont été rendus à l'animateur sur les réseaux sociaux.

« Je viens d'apprendre le décès de Réal Giguère, a écrit sur sa page Facebook la comédienne Sophie Stanké. Il m'a écrit le rôle de Stéphanie dans *L'or du temps*, que j'ai joué pendant 8 ans à Télé-Métropole. Merci pour ce beau

rôle. Mes pensées accompagnent sa famille et tout particulièrement Sylvain Giguère, mon ami et ses proches. »

La ministre du Tourisme et députée de Berthier, Caroline Proulx, a aussi tenu à rendre hommage à M. Giguère. « Parrain de ma sœur Marjolaine et ami de mon défunt père Jacques, sincères sympathies à la famille Giguère », a-t-elle écrit sur Twitter. Sa collègue Marguerite Blais, ministre responsable des Aînés et des Proches aidants, a elle aussi offert ses condoléances à la famille sur le réseau social.

« Je viens d'apprendre le décès de Réal Giguère. C'est un pilier de Télé-Métropole et une figure marquante du petit écran qui nous quitte. Mes pensées accompagnent sa famille et ses proches », a commenté pour sa part la mairesse de Montréal, Valérie Plante.

Longue carrière

Réal Giguère est né le 25 mai 1933 à Montréal. C'est en 1956 qu'il commence sa carrière dans le monde des médias. Il travaille alors comme animateur de radio à CKAC, poste qu'il occupera jusqu'en 1961.

Il amorce ensuite une longue carrière à la télévision, où sa joie de vivre, sa



bonhomie et son rire contagieux en font rapidement un des favoris du public. Il sera surtout associé à la station Télé-Métropole, depuis rebaptisée TVA, où il animera une multitude d'émissions de variété et de jeux-questionnaires. Les plus connus sont sans contredit *Parle, parle, jase, jase* et *Galaxie*.

Mais Réal Giguère laissera aussi sa marque comme scénariste. On lui doit des séries comme *Dominique*, qui sera en ondes entre 1977 et 1980 ; *Métro, boulot, dodo*, en 1982 et 1983 ; et *L'or du temps*, qui tiendra l'affiche pendant près de huit ans, entre 1985 et 1993.

Il avait aussi écrit, pendant les années

1960, le roman *Les marcheurs de la nuit*. Ce livre inspirera, en 1965, le film *Caïn*, dans lequel il se produira. On le verra également au théâtre dans les pièces *La cage aux folles* et *Joyeuses Pâques*.

Réal Giguère a été reçu à l'Ordre du mérite de l'Association canadienne de la radio en l'an 2000.

Il serait enfin impossible de passer sous silence sa contribution à la scène musicale québécoise. Son plus grand succès, *Gros jambon* — qui relate le sacrifice héroïque d'un mineur d'une force exceptionnelle —, demeure un classique.

Avec Le Devoir

L'animateur Réal Giguère a piloté plusieurs émissions à succès, dont *Dix sur dix* en compagnie d'Anita Barrière, en 1961, sur les ondes de Télé-Métropole.

TÉLÉ-MÉTROPOLÉ



VALÉRIAN MAZATAUD LE DEVOIR

Une amélioration chez Tim Hortons

La société mère de Tim Hortons a vanté l'amélioration des activités de la chaîne de cafés après que ses dirigeants se furent efforcés d'améliorer leurs relations avec certains franchisés. Restaurant Brands International (RBI) a indiqué que les ventes des cafés Tim Hortons canadiens ouverts depuis au moins un an avaient augmenté de 2,2 % pour le trimestre clos le 31 décembre, enregistrant ainsi leur plus forte croissance en dix trimestres. La société a également continué à mettre en avant ses projets d'expansion internationale pour la marque, notamment la planification de plus de 1500 magasins en Chine au cours de la prochaine décennie. La société, qui exploite également les restaurants Burger King et Popeyes, a fait état d'un bénéfice de 163 millions \$US, soit 64 €US par action.

La Presse canadienne

Controverse entre Israël et Total

PARIS — Le groupe pétrolier et gazier français Total s'est attiré les foudres d'Israël. Selon un article du *Financial Times* paru lundi le p.-d.g. de Total, Patrick Pouyanné, juge qu'il est trop « complexe » d'investir en Israël malgré les importants gisements gaziers du pays. « Nous aimons les situations complexes... jusqu'à un certain point. Soyons clairs », a-t-il dit. « Nous allons envisager une réaction, car il est totalement inacceptable de boycotter » Israël, a répondu le ministre israélien de l'Énergie, Yuval Steinitz. Les entreprises qui refusent d'investir en Israël ont « des décennies de retard » et sont soumises à la « tyrannie et à la dictature » de l'Iran, estime-t-il. Total a une présence très limitée en Israël, mais est en revanche très actif dans plusieurs pays de la région.

Agence France-Presse

Nouveau fonds pour Cycle Capital

La plateforme de capital de risque Cycle Capital a annoncé la clôture du financement de son nouveau fonds, Fonds Cycle Capital IV, à 109 millions. Investissement Québec y investit 50 millions. Les autres investisseurs sont Teralys Capital, Fonds de solidarité FTQ, Fondation, Suez, Hydro-Québec, Innergex énergie renouvelable, la Fondation McConnell, Rio Tinto, la coopérative financière Van-city, la Fondation familiale Trotter, plusieurs investisseurs privés et les gestionnaires de Cycle Capital. Le Fonds Cycle Capital IV cible les entreprises de technologies propres innovantes en croissance issues des secteurs suivants : stockage et efficacité énergétique, chimie verte, mobilité durable et technologies de la ville intelligente, Internet des objets, données massives, intelligence artificielle et agrotechnologie durable.

Le Devoir

COMMERCE

Les échanges É.-U.-Chine reprennent avant la « tempête »

PATRICK BAERT
À PÉKIN
AGENCE FRANCE-PRESSE

Chinois et Américains ont repris lundi leurs négociations commerciales alors que le FMI a mis en garde contre une « tempête » sur l'économie mondiale liée en partie aux hausses de droits de douane décidées par les deux géants mondiaux.

À moins de trois semaines de l'échéance fixée par le président américain, Donald Trump, avant une nouvelle salve de sanctions commerciales contre la Chine, son représentant adjoint au Commerce, Jeffrey Gerrish, a entamé à Pékin des discussions préliminaires. M. Gerrish, qui avait déjà engagé des négociations début janvier dans la capitale chinoise, a quitté son hôtel de Pékin en début de journée, sans aucune déclaration à la presse.

Ces tractations doivent précéder des discussions jeudi et vendredi à Pékin avec les hauts responsables de la négociation : le représentant pour le Commerce, Robert Lighthizer, et le secrétaire au Trésor, Steven Mnuchin, côté américain et, côté chinois, le vice-premier ministre, Liu He, et le gouverneur de la banque centrale, Yi Gang.

Comme début janvier, Washington a profité des discussions pour faire transiter deux contre-torpilleurs en mer de Chine méridionale, zone stratégique considérée par Pékin comme ses eaux territoriales et qui voit passer près du tiers du commerce mondial. Pékin a réagi lundi, accusant les États-Unis de chercher « à provoquer des troubles ».

Beaucoup de travail

Les discussions commerciales font suite à celles organisées le mois dernier à Washington, qui ont donné lieu à un entretien entre Liu He et Donald Trump. Après un regain d'optimisme à la suite de ces négociations, Washington a soufflé le froid la semaine dernière, le gouvernement Trump assurant qu'il y avait « encore beaucoup de travail » avant que les deux premières puissances économiques du monde parviennent à surmonter leurs multiples différends.

Donald Trump, qui avait annoncé une réunion avec le président chinois, Xi Jinping, « dans un avenir proche », a même indiqué qu'il n'avait pas prévu de le rencontrer avant l'échéance de début mars.

Lors d'un entretien début décembre en Argentine, les deux présidents se sont fixé cette échéance pour parvenir à un règlement négocié. Passé cette date, des droits de douane frappant l'équivalent de 200 milliards de dollars d'importations chinoises annuelles aux États-Unis seront portés de 10 % à 25 %.

La perspective d'une aggravation de la guerre commerciale pèse sur les marchés financiers mondiaux, qui redoutent ses conséquences pour l'économie mondiale.

Elle inquiète aussi Christine Lagarde, directrice générale du Fonds monétaire international (FMI), qui a mis en garde dimanche à Dubaï contre une éventuelle « tempête » économique mondiale.



Bombardier avait décroché en 2010 un contrat de 2,12 milliards de dollars canadiens auprès des Chemins de fer fédéraux suisses pour la livraison de 59 rames de trains.

KABELLEGER / DAVID GUBLER CC

TRAINS

Devant les problèmes persistants en Suisse, Bombardier s'excuse

LA PRESSE CANADIENNE

Les Chemins de fer fédéraux suisses (CFF) et Bombardier signalent qu'il faudra patienter avant que les livraisons puissent reprendre dans le cadre d'un important contrat qui prend une tournure politique en Suisse.

En marge d'une rencontre avec la commission des transports du Conseil national, l'entreprise ferroviaire et la multinationale québécoise ont présenté lundi des excuses pour leur incapacité à offrir aux usagers des trains qui répondent aux attentes. « Il faudra encore du temps jusqu'à ce que ce train réponde en tout point aux attentes élevées de la clientèle suisse », ont fait valoir les CFF et Bom-

bardier dans une déclaration commune.

La Commission exige une analyse approfondie sur la gouvernance et les risques financiers, indiquaient les médias locaux. Les trains doivent être adaptés le plus rapidement possible dans l'intérêt des clients, a souligné la présidente de la commission lors d'un point presse à Bernes. « Les problèmes sont survenus, car trop peu de tests ont été menés à cause de retards dans les livraisons. Il y a donc eu des maladies de jeunesse et des problèmes de *software* », a écrit le quotidien suisse *20 minutes*.

Le patron des CFF, Andreas Meyer, et Laurent Troger, de Bombardier Transport, ont présenté leurs excuses aux clients. Ils mettent tout en œuvre pour

Des situations similaires sont aussi survenues en France ainsi qu'à New York

résoudre les problèmes techniques, ajoute le quotidien. « Devant les médias, Andreas Meyer a parlé d'une "naissance aux forceps" », poursuit le quotidien. Il est rappelé qu'en janvier, M. Meyer accusait Bombardier d'être à l'origine des problèmes. Pour sa part, Bombardier assurait que les problèmes sont aussi liés au réseau ferroviaire. L'entrée en service des 12 premières rames, en décembre, a été marquée par des problèmes entourant les portes des trains, leur fiabilité ainsi que pour le confort des passagers. Évoquant des problèmes de logiciels et des pépins liés au système de porte, l'entreprise helvète a décidé de cesser d'accepter les nouveaux trains.

Des retards

Bombardier avait décroché en 2010 un contrat de 2,12 milliards de dollars canadiens auprès des CFF pour la livraison de 59 rames de trains. Le contrat a toutefois été marqué par les retards, puisque les premières livraisons, qui devaient débuter en 2013, n'ont eu lieu que l'an dernier. Cela avait notamment incité Bombardier à offrir trois rames supplémentaires à son client en 2014 en guise de dédommagement.

Le contrat est assorti « d'amendes dépassant l'ordinaire ». « Il y a encore des questions d'ordre commercial en suspens, ont indiqué les deux parties. Nous les tirerons au clair ultérieurement. » Un porte-parole de Bombardier, Thomas Schmidt, n'a pas voulu s'avancer sur un échéancier quant à la reprise des livraisons ni sur d'éventuelles pénalités en raison des retards. Andreas Meyer a ajouté qu'une demande de dédommagements n'est pas à l'ordre du jour pour l'instant.

Les CFF font partie des sociétés de transport ayant refusé des livraisons de la part de la compagnie québécoise en raison de problèmes. Des situations similaires sont aussi survenues en France ainsi qu'à New York. Les livraisons ont toutefois repris à New York.

La semaine dernière, Bombardier a annoncé que le dirigeant de sa division ferroviaire, Laurent Troger, démissionnait après un peu plus de trois ans en poste. Il a été remplacé par Danny Di Perna, âgé de 53 ans. Chez Bombardier depuis 2018, Danny Di Perna dirigeait le secteur d'activité Aérostructures et Services d'ingénierie. « Ses succès en matière d'efficacité opérationnelle, d'amélioration de la qualité et de satisfaction de la clientèle en font le candidat idéal pour succéder à Laurent Troger et accélérer la transformation de Bombardier Transport », avait précisé Alain Bellemare, président et chef de la direction de Bombardier.

Avec Le Devoir

IMMIGRATION

Des patrons américains demandent la régularisation de jeunes sans-papiers

AGENCE FRANCE-PRESSE
À NEW YORK

Une centaine de grands patrons ont appelé lundi les parlementaires américains à régulariser plusieurs centaines de milliers de jeunes immigrants menacés d'expulsion, afin de leur permettre de travailler et de vivre légalement aux États-Unis.

Les « Dreamers », venus illégalement aux États-Unis avec leurs parents, sont « nos amis, nos voisins et nos collègues. Et ils ne devraient pas attendre des décisions de justice pour connaître leur sort alors que le Congrès peut agir mainte-

nant », ont écrit ces patrons dans une lettre destinée à Nancy Pelosi, la présidente démocrate de la Chambre des représentants, et à Mitch McConnell, le chef de la majorité républicaine au Sénat.

Les signataires sont à la tête d'entreprises aux secteurs d'activités divers, même si la Silicon Valley domine. Parmi eux figurent Tim Cook (Apple), Jeff Bezos (Amazon), Mary Barra (General Motors), Sundar Pichai (Google) et Doug McMillon (Walmart). Le milliardaire Stephen Schwarzman, patron du fonds BlackStone et ami de Donald Trump, fait également partie des signataires. « Le moment est venu pour le

Congrès de voter une loi donnant aux Dreamers les garanties dont ils ont besoin », ont ajouté ces patrons.

Quelque 700 000 jeunes surnommés « Dreamers » sont menacés d'expulsion. Le programme DACA, créé par Barack Obama, leur permettait d'étudier et de travailler aux États-Unis, mais il a été supprimé par Donald Trump. Mi-janvier, le locataire de la Maison-Blanche avait proposé de leur accorder un sursis de trois ans en échange du feu vert du Congrès à 5,7 milliards de dollars de financement pour un mur destiné à lutter contre l'immigration illégale, sa principale promesse de campagne.

Quelque 700 000 jeunes surnommés « Dreamers » sont menacés d'expulsion

EN BREF



SPENCER PLATT GETTY IMAGES / AGENCE FRANCE-PRESSE

Morgan Stanley achète Solium Capital

CALGARY — La banque d'investissement américaine Morgan Stanley a signé une entente pour racheter la firme Solium Capital, de Calgary, dans le cadre d'une transaction tout en espèces évaluée à environ 1,1 milliard. En vertu de l'accord annoncé lundi, Morgan Stanley verserait 19,15 \$ pour chaque action de Solium, qui assiste les entreprises dans la gestion des programmes d'achat d'actions offerts à leurs employés. Le titre de Solium avait clôturé vendredi à 13,36 \$ à la Bourse de Toronto. Selon le chef de la direction de Solium, l'équipe de direction de l'entreprise devrait rester en poste. L'entente est assujettie à l'approbation des deux tiers des actionnaires. Tous les administrateurs de Solium, qui contrôlent ensemble 19 % de l'entreprise, ont accepté de soutenir la transaction.

La Presse canadienne

États-Unis: le risque de récession en 2020 proche de 50 %

La Réserve fédérale américaine pourrait décider d'une hausse de taux supplémentaire d'ici fin juin en dépit de l'augmentation du risque d'une récession aux États-Unis l'an prochain, désormais proche de 50 %, a déclaré lundi le directeur des investissements du géant de la gestion d'actifs Vanguard Group, Greg Davis. La croissance aux États-Unis devrait ralentir à environ 2 % d'ici un an, celle de la Chine à 6 % et celle de l'Europe à 1 % seulement, a-t-il ajouté. L'agence Reuters souligne que selon les modèles de Vanguard, le risque de récession aux États-Unis se situe entre 30 % et 35 % pour cette année et entre 40 % et 50 % pour l'an prochain.

Le Devoir

Cameco renoue avec les profits

SASKATOON — Cameco a renoué avec les profits au quatrième trimestre, alors qu'elle continue à jongler avec les difficultés du marché de l'uranium. La société a affiché lundi un bénéfice net de 160 millions pour le trimestre clos le 31 décembre, ce qui se compare à une perte de 62 millions pour la même période un an plus tôt. Le bénéfice ajusté du producteur d'uranium s'est établi à 202 millions, ou 51 ¢ par action, comparativement à celui de 181 millions, ou 46 ¢ par action, pour la même période un an plus tôt. Les analystes visaient en moyenne un bénéfice ajusté par action de 23 ¢, selon les prévisions recueillies par Thomson Reuters Eikon.

La Presse canadienne

III INGÉNIERIE

SNC-Lavalin réduit encore ses prévisions

L'entreprise évoque un problème dans un projet minier en Amérique du Sud

FRANÇOIS DESJARDINS
LE DEVOIR

Aux prises avec un projet compliqué en Amérique du Sud qui pèse sur ses finances, SNC-Lavalin abaisse ses prévisions de rentabilité pour 2018 et a décidé lundi de suspendre les soumissions d'ingénierie, d'approvisionnement et de construction pour des futurs projets miniers.

En raison de l'absence d'une entente avec le client, dont l'identité est confidentielle, la division de mines et de métallurgie de l'entreprise se dirige vers une perte qui pourrait atteindre 350 millions pour le seul quatrième trimestre de 2018. SNC-Lavalin a évoqué le problème il y a deux semaines lors d'une révision de ses attentes, mais le niveau de détails dévoilés lundi a été relevé d'un cran.

Cette nouvelle tuile s'ajoute aux autres défis avec lesquels SNC-Lavalin doit composer, le plus gros enjeu ayant trait à la poursuite criminelle des procureurs fédéraux concernant ses activités commerciales en Libye dans les années 2000. La compagnie plaide pour une entente spéciale qui lui permettrait d'éviter un procès.

Nouvelle chute boursière

L'abaissement des prévisions de rentabilité pour 2018 a convaincu de nombreux actionnaires de larguer le titre, si bien que son cours a reculé de 7,4 %, à 34,00 \$. De façon plus précise, SNC-Lavalin prévoit pour 2018 un bénéfice par action de 1,20 \$ à 1,35 \$, comparativement à une fourchette de 2,15 \$ à 2,30 \$ il y a deux semaines.

« Les défis reliés à ce projet minier découlent principalement des condi-

tions difficiles du site, des mesures de sécurité et de protection de l'environnement plus importantes que prévu et de la sous-performance des sous-traitants », a indiqué SNC-Lavalin.

Pour corriger ce qu'elle considère comme des « résultats décevants », la société a également analysé la structure de gestion de la division en cause et a chargé Ian Edwards, chef de l'exploitation depuis le 28 janvier, de « veiller personnellement à renforcer immédiatement l'équipe de projet locale ».

De plus, SNC-Lavalin a discuté de l'incidence financière du problème avec ses prêteurs, qui sont prêts à accepter qu'une tranche de 310 millions sur la perte potentielle de 350 millions soit vue comme un élément non récurrent. « La société continue de considérer qu'il s'agit d'un incident isolé et non récurrent », a indiqué SNC-Lavalin dans son communiqué. « La société n'a aucun autre projet de mines et métallurgie qui présente des caractéristiques similaires. »

Demande de recours

SNC-Lavalin a une marge de crédit totalisant environ 1,8 milliard auprès de ses prêteurs, a-t-elle ajouté en précisant qu'elle n'a pas l'intention de récolter de nouveaux capitaux propres.

« Nous sommes déçus des annonces de ce matin », a écrit Valeurs mobilières Desjardins dans une note aux clients. « Nous nous attendons à une mise à jour opérationnelle sur ce projet, sur la situation au Moyen-Orient et sur le désinvestissement [potentiel] de [la] participation de [SNC-Lavalin] dans l'auto-route 407 lors de la publication des résultats trimestriels le 22 février. »

SNC-Lavalin fait aussi l'objet d'une



L'entreprise a décidé lundi de suspendre les soumissions d'ingénierie, d'approvisionnement et de construction pour de futurs projets miniers.

RYAN REMIÖRZ

LA PRESSE
CANADIENNE

demande d'action collective relativement aux déclarations publiques du président de l'entreprise à propos des perspectives commerciales en Arabie saoudite.

Alors que Neil Bruce affirmait au mois de novembre 2018 que les activités dans ce pays se déroulaient normalement, il a récemment déclaré que l'asile politique offert par le Canada à une jeune Saoudienne n'a pas aidé la relation entre les deux pays.

La demande, déposée par le cabinet Siskinds Desmeules à la Cour supérieure du Québec, reproche à la direction de l'entreprise de ne pas avoir dit

la vérité sur les risques qui pèsent sur ses divisions mines et métallurgie, et pétrole et gaz.

L'Arabie saoudite représente environ 11 % du chiffre d'affaires total de SNC-Lavalin. « Nous allons évaluer avec qui nous faisons affaire et les pays dans lesquels nous sommes présents afin de nous assurer d'avoir plus de prévisibilité », a affirmé M. Bruce le 28 janvier. Sur les 50 000 employés de SNC-Lavalin, 10 000 travaillent au Moyen-Orient, selon l'entreprise.

Le 28 janvier, le cours de l'action de SNC-Lavalin est passé de 48,50 \$ à 35,01 \$, une chute de 28 %.

III CORRUPTION

Une entente négociée est toujours possible pour SNC

LE DEVOIR

Le nouveau procureur général, David Lametti, n'a pas fermé la porte à un possible règlement dans l'accusation pour fraude contre SNC-Lavalin. Il a rappelé les règles d'une telle procédure, mais a insisté sur l'existence d'une ligne à ne pas franchir.

Le *Globe and Mail* a repris les propos tenus dimanche par David Lametti lors de son passage à l'émission *Question Period*, de CTV. « Il existe des règles spécifiques permettant au Procureur général de canaliser le processus public, en toute transparence, par l'intermédiaire de la Gazette du Canada », a-t-il dit, évoquant le scénario d'une entente négociée. « Cela demeure une possibilité », a-t-il

ajouté, sans vouloir commenter davantage du fait que le dossier SNC-Lavalin se trouve devant les tribunaux. Lundi, lors de son passage devant l'Association du Barreau canadien, le ministre de la Justice a minimisé la portée de ses propos, rappelant qu'il s'agissait d'une option en vertu de la loi, en référence au programme de réparation mis sur pied par Ottawa en septembre 2018.

SNC-Lavalin est accusée de fraude et de corruption. Selon la Gendarmerie royale du Canada, elle aurait notamment versé 47,7 millions entre 2001 et 2011 à des titulaires de charges publiques en Libye dans le but de les influencer. Les accusations ont été déposées en 2015, et la société québécoise s'est ensuite mise à faire du lobbying

47,7 millions

C'est la somme qu'aurait versée SNC-Lavalin, entre 2001 et 2011, à des titulaires de charges publiques en Libye, dans le but de les influencer, selon la GRC.

auprès d'Ottawa afin que le gouvernement fédéral se dote d'un régime d'accords de poursuite suspendue, ce qui fut fait. Le Service des poursuites pénales au Canada (SPPC) a toutefois décréété en octobre que SNC ne pouvait s'en prévaloir. La firme d'ingénierie en a appelé de cette décision, mais le SPPC a officiellement demandé à un tribunal de rejeter sa requête. La requête a été déposée par le Directeur des poursuites criminelles et pénales le 8 janvier en Cour fédérale.

En octobre dernier, lors des présentations de l'enquête préliminaire, SNC-Lavalin a soutenu que le bureau du Procureur général a exercé son pouvoir discrétionnaire de façon déraisonnable. La firme d'ingénierie a demandé

une révision judiciaire de cette décision. Dans sa requête de 20 pages déposée le 19 octobre dernier à Montréal auprès de la Cour fédérale, SNC-Lavalin souhaite faire casser la décision des procureurs fédéraux et obtenir une ordonnance visant à forcer le SPPC à négocier de bonne foi. Elle fait ressortir que la lettre envoyée par la directrice du SPPC le 9 octobre dernier ne fournit aucune raison expliquant pourquoi elle estimait qu'il n'était pas « approprié » de négocier avec l'entreprise.

Dans son document, SNC reproche notamment aux procureurs fédéraux de ne pas avoir tenu compte des nombreux documents fournis par l'entreprise dans le but de démontrer qu'un accord de réparation permettrait de réduire les impacts négatifs pour de nombreux acteurs innocents n'ayant pas été impliqués dans les actes présumés de malversation. Aussi, l'entreprise soutient que le SPPC « a omis de prendre en compte ou d'évaluer correctement les informations détaillées fournies par le demandeur entourant le remaniement de la haute direction et le départ des individus qui auraient commandé, cautionné et participé aux actes à l'origine des accusations ».

Avec La Presse canadienne

EN BREF

Football: le ton monte entre la LCF et le syndicat des joueurs

L'Association des joueurs de la Ligue canadienne de football (AJLFC) a répliqué au circuit Ambrosie, qui a donné comme directive à ses clubs de ne pas verser les bonis hivernaux à ses joueurs tant qu'une nouvelle convention collective n'est pas ratifiée. Dans une lettre envoyée lundi à ses membres, le syndicat a demandé aux joueurs de ne pas participer aux activités mises sur pied par la ligue jusqu'à ce qu'un nouveau contrat de travail soit conclu. C'est l'ex-commissaire Jeffrey Orridge qui avait donné cette directive au début de 2017. Elle a depuis été appuyée par Randy Ambrosie, l'actuel commissaire. Pour le directeur général de l'AJLFC, Brian Ramsay, cette réponse du syndicat, souhaitée par les joueurs, n'a pour objectif que de se concentrer sur la ratification d'un nouveau contrat de travail. Les discussions au sujet du renouvellement de la convention collective n'ont toujours pas été amorcées. Les joueurs de la LCF n'ont été en grève qu'une fois dans l'histoire du circuit, en 1974, mais le conflit avait été réglé avant le début de la saison. La Presse canadienne

Blanc signe une entente de deux saisons avec les Alouettes

Les Alouettes de Montréal ont annoncé avoir accordé un contrat de deux saisons au joueur de ligne défensive Jean-Samuel Blanc. Âgé de 28 ans, l'athlète de 6 pieds 1 pouce et de 245 livres reviendra donc pour une cinquième saison dans l'uniforme des Alouettes. Durant ses 63 matchs dans la Ligue canadienne de football, tous avec les Alouettes, Blanc a effectué 38 plaqués au sein des unités spéciales, deux sacs du quart et a provoqué trois échappés. Originaire de Montréal, Blanc s'est joint aux Alouettes en tant que joueur autonome en 2015 après avoir passé sa carrière universitaire avec les Carabins de l'Université de Montréal, avec lesquels il a remporté la Coupe Vanier en 2014. La saison dernière, en 15 parties, il a réussi neuf plaqués sur les unités spéciales et quatre en défensive. La Presse canadienne

HOCKEY

Folin précédé par sa réputation

Les joueurs du Canadien se rappellent les durs coups d'épaule de leur nouveau défenseur

ALEXIS BÉLANGER-CHAMPAGNE
À BROSSARD
LA PRESSE CANADIENNE

Quand Christian Folin est arrivé devant ses nouveaux coéquipiers du Canadien de Montréal lundi matin, il n'en était pas nécessairement à un premier contact avec quelques-uns d'entre eux. Le colosse suédois n'a pas peur d'utiliser son gabarit imposant, et certains joueurs de la formation montréalaise l'ont vraisemblablement déjà croisé dans les coins de patinoire.

« Je me suis présenté brièvement ce matin et nous avons rigolé un peu. Il y a des joueurs que j'ai déjà affrontés et il y en a que j'ai frappé et d'autres qui m'ont frappé. Nous avons bien ri », a raconté le défenseur, qui a célébré son 28^e anniversaire de naissance samedi.

« Il a l'air assez pesant et assez méchant aussi, a dit l'attaquant Jonathan Drouin au sujet de son nouveau coéquipier. J'ai déjà joué contre lui et je sais quel genre de joueur il est. Je pense que c'est un bon ajout à notre équipe, d'avoir un grand droitier mobile comme lui. »

Originaire de Göteborg, en Suède, Folin a fait son parcours dans le hockey mineur aux États-Unis avant de signer un premier contrat professionnel avec le Wild du Minnesota à la conclusion d'un stage de deux saisons à l'Université du Massachusetts à Lowell.

Après trois saisons avec le Wild, Folin a paraphé une entente d'une saison avec les Kings de Los Angeles, puis une autre d'une campagne avec les Flyers de Philadelphie l'été dernier.

L'expérience avec les Flyers n'a pas semblé concluante. Il a été limité à 26 matchs cette saison, amassant seulement 2 aides. « C'est une saison un peu en dents de scie, a admis Folin, qui totalise 7 buts et 31 aides en 209 rencontres dans la LNH. J'ai connu un bon départ. Mais même quand vous ne jouez pas, vous devez profiter de chaque moment pour travailler fort et continuer à vous améliorer. »

Présence rassurante

Chez le Canadien, Folin retrouve un seul joueur qu'il a déjà côtoyé dans les rangs professionnels, le défenseur Mike Reilly — pendant deux saisons dans l'organisation du Wild. « J'ai ri un peu quand j'ai appris l'échange », a reconnu Reilly, qui avait gardé contact avec Folin après avoir joué avec lui autant dans la LNH que dans la Ligue américaine de hockey.

« Il est plutôt tranquille, mais il est un très bon gars, a-t-il ajouté au sujet de Fo-



Tomáš Tatar a déjà goûté au jeu physique de Christian Folin à l'époque où il jouait pour les Golden Knights de Las Vegas, et Folin avec les Kings de Los Angeles. ETHAN MILLER GETTY IMAGES AGENCE FRANCE-PRESSE

lin. Il travaille fort chaque jour et passe beaucoup de temps sur la patinoire pour essayer de s'améliorer. Nous habitons près l'un de l'autre et nous étions un peu dans la même situation avec le Wild, même s'il jouait un peu plus que moi. »

Folin a admis que la présence de Reilly était rassurante à son arrivée dans un nouveau groupe. De son côté, Reilly, qui était allé chercher Folin à l'hôtel lundi matin, a rappelé que la présence de Charlie Lindgren l'avait aidé à son arrivée chez le Canadien en février dernier à la suite d'un échange avec le Wild.

« [Lindgren] était aussi à l'hôtel avec moi et vous voulez probablement pouvoir compter sur un gars pour vous aider à découvrir votre nouvel environnement, a noté Reilly. Je vais probablement servir de chauffeur [à Folin] jusqu'à ce qu'il se procure une voiture ! »

Folin s'est décrit comme un défenseur qui joue un style simple et qui peut ajouter une dimension physique à une équipe. De son côté, Reilly a offert une

Bergevin poursuit son magasinage

À deux semaines de la date limite des transactions, le Canadien de Montréal a procédé à un deuxième échange mineur en 48 heures, lundi.

Deux jours après avoir annoncé le retour de Dale Weise au sein de son organisation, et quelques heures après le rappel de ce dernier du Rocket de Laval, le Tricolore a acquis les services de l'attaquant Nate Thompson des Kings de Los Angeles.

Dans cette transaction, le Canadien a aussi mis la main sur un choix de cinquième ronde en 2019, et cédé un choix de quatrième tour en 2019.

Âgé de 34 ans, Thompson a participé à 53 matchs cette saison avec les Kings, inscrivant quatre buts et six points, avec un ratio défensif de plus-3. L'attaquant de 6 pieds 1 pouce et de 207 livres a remporté 53,3 % de ses mises en jeu.

Par ailleurs, le Canadien a perdu les services de l'attaquant Kenny Agostino, réclamé par les Devils du New Jersey.

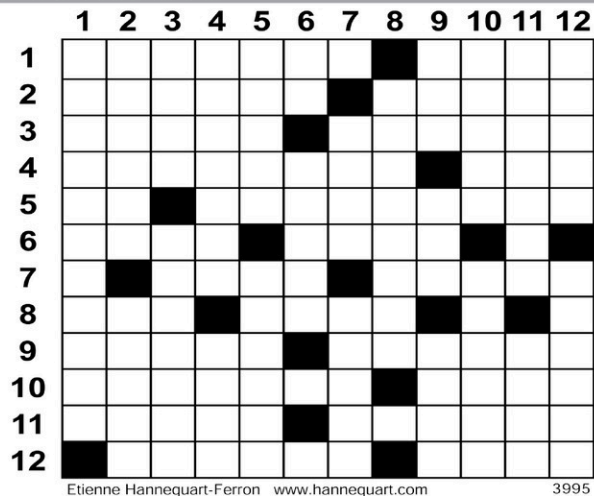
analyse un peu plus détaillée du défenseur de 6 pieds 3 pouces et 204 livres. « Tout le monde peut voir qu'il a un physique imposant, a-t-il d'abord noté. Il est aussi meilleur que certains peuvent le penser pour relancer l'attaque et il a un bon lancer frappé. Je crois également qu'il est bon pour défendre le devant du filet et gagner ses batailles. »

Puisque Folin est droitier, tout indique que le Canadien pourrait décider de remettre Jordie Benn, un gaucher, sur le flanc gauche quand le Suédois fera ses débuts dans son nouvel uniforme. Reilly et Brett Kulak seront les deux défenseurs à risque d'être laissés de côté à la suite de son arrivée.

Pour sa part, Folin est heureux de se joindre à une équipe qui se dirige vers une participation aux éliminatoires.

« J'ai aussi hâte de jouer devant les partisans [du Canadien], a indiqué Folin. J'ai déjà joué dans cet aréna et je sais que les partisans sont bruyants et que c'est amusant d'y jouer. J'ai souvent connu de bonnes fins de saison au cours de ma carrière et j'espère que ce sera encore le cas parce que je suis très heureux d'avoir l'occasion de jouer pour cette équipe. »

MOTS CROISÉS



HORIZONTALEMENT

- Carrure - Rencontre.
- Baver - Il bat.
- Despote romain - Complètement déconcertée.
- Capable de se dresser - Poème destiné à être chanté.
- Ile de l'Atlantique - Suprématie.
- La Chine s'y trouve - Boisson.
- Triangle en concert - Plaques de neige.
- D'aller - Fait un choix.
- Sur le dos d'une monture - Mouvement d'une balle.
- Réduit en petits morceaux - Pas rejetée.
- (S') élançant - (Faire) fructifier.
- Pas malléable - Inséré.

VERTICALEMENT

- Étendre.
- Tranchants - Malaxe.

3. Grosse étoffe - Romain.

4. Blesser - Facile à rejoindre.

5. Intérêt - Labiée à fleurs jaunes.

6. Symbole chimique - Abri en forme de dôme.

7. Risque - Répit.

8. Conduit pour la ventilation.

9. Partie du corps - Enlève - Crie.

10. Grand pêcheur - Fait partie des cordes.

11. Bruit - Souvent étoilé.

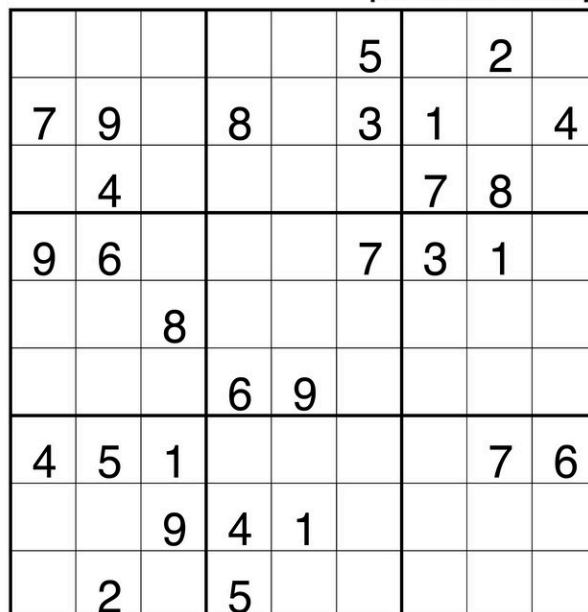
12. Forgée - Baba.

1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12
1 I N T E R L I G N E P
2 N A N T I R E N T R E
3 T I T R E A N O R A K
4 U V E N C R E E D O
5 M E T I S E V A S E
6 E T O N E U R O A
7 S E R T I R I C T U S
8 C T N E R E R I
9 E M U E S A R R O G E
10 N O R M A N D E L A N
11 C R E O N E N C L I N
12 E T R I E R S U S E E

3994
SOLUTION DU DERNIER NUMÉRO

SUDOKU

par Fabien Savary



Niveau de difficulté : DIFFICILE

4131

Placez un chiffre de 1 à 9 dans chaque case vide. Chaque ligne, chaque colonne et chaque boîte 3x3 délimitée par un trait plus épais doivent contenir tous les chiffres de 1 à 9. Chaque chiffre apparaît donc une seule fois dans une ligne, dans une colonne et dans une boîte 3x3.

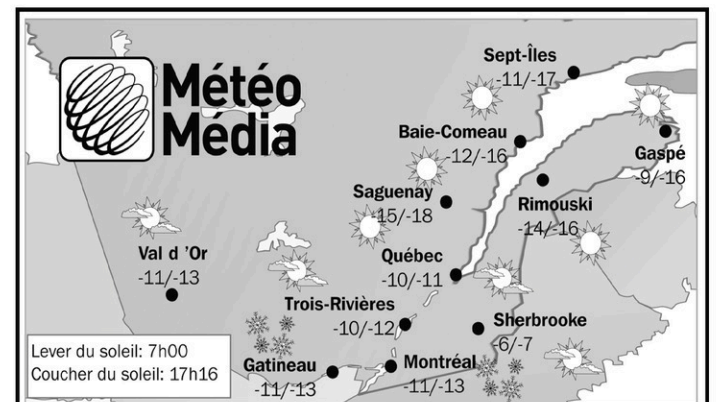
Solution du dernier numéro

6	1	5	4	8	7	3	2	9
8	7	9	3	5	2	6	1	4
3	4	2	6	1	9	5	7	8
1	3	6	2	9	8	4	5	7
9	2	4	5	7	3	1	8	6
5	8	7	1	6	4	9	3	2
2	6	8	9	3	5	7	4	1
7	9	3	8	4	1	2	6	5
4	5	1	7	2	6	8	9	3

4130

SUDOKU : le logiciel

10 000 sudokus inédits de 4 niveaux de difficulté par notre expert Fabien Savary
En exclusivité sur le site des Mordus
www.les-mordus.com



Canada	Auj.	Demain	Le Monde	Auj.	Demain
Edmonton	Var -22/-33	Sol -20/-28	Londres	Var 12/7	Var 12/4
Moncton	Sol -6/-12	Nei -5/-6	Los Angeles	Var 19/11	Plu 13/12
Saint-Jean	Sol -4/-7	Mel 0/5	Mexico	Ave 23/8	Sol 23/10
Toronto	Nei 0/-3	Nei -3/-6	New York	Ver 1/-1	Var 4/-2
Vancouver	Nei -1/-4	Sol 2/5	Paris	Var 8/-1	Sol 9/0
Winnipeg	Nei -10/-21	Nei -17/-24	Tokyo	Sol 9/1	Var 8/0

Montréal	Ce soir	Demain	Judi	Vendredi
Aujourd'hui -11	-13	-2/-7	-4/-10	-3/-4
Quelques flocons.	Neige (pdp 90%).	Neige (pdp 90%).	Ciel variable.	Ciel variable.

Québec	Ce soir	Demain	Judi	Vendredi
Aujourd'hui -10	-11	-8/-10	-4/-11	-4/-5
Généralement ensoleillé.	Neige (pdp 90%).	Neige (pdp 90%).	Faible neige (pdp 70%).	Passages nuageux.

Gatineau	Ce soir	Demain	Judi	Vendredi
Aujourd'hui -11	-13	-2/-8	-4/-9	-3/-5
Quelques flocons (pdp 40%).	Neige (pdp 90%).	Neige (pdp 90%).	Ciel variable.	Quelques flocons (pdp 40%).

LEVEZ-VOUS TÔT AVEC MÉTÉO MATIN
Soyez à l'écoute, tous les matins dès 6 H



Violentes manifestations en Haïti

AMELIE BARON
À PORT-AU-PRINCE
AGENCE FRANCE-PRESSE

Haïti était une nouvelle fois plongé lundi dans l'incertitude et la tension, avec des barricades paralysant l'activité dans les principales villes et un pouvoir exécutif muet face aux revendications sociales scandées lors de manifestations parfois violentes.

La police avait fait état jeudi soir de la mort de deux personnes. Samedi à Port-au-Prince, un adolescent de 14 ans a été tué par balle en marge d'un rassemblement. Une autre personne est morte dimanche à Jacmel, dans le sud du pays, selon les médias locaux.

Les forces de l'ordre ont fait un large usage de grenades lacrymogènes pour disperser les centaines de jeunes issus des quartiers les plus pauvres qui ont défilé lundi sur l'une des principales artères de la capitale. Des coups de feu ont retenti dans les rues avoisinantes.

Dans la confusion ambiante, des commerces ont été pillés.

« Ce qu'on endure aujourd'hui, c'est à cause du Jovenel [Moïse, le président]. Je n'en voudrais jamais à ceux qui ont pris mes affaires: ils ont faim. En revendant ce qu'ils m'ont pris, ils vont pouvoir soulager un peu leur fa-

mille. On n'a pas de bons dirigeants: s'il y avait du travail dans le pays, ça ne serait pas arrivé », témoignait Joseph, dont le stock de boissons a été entièrement volé.

Des blocages routiers ont été rapportés dans plusieurs villes de province où des manifestations se sont également déroulées, lundi, occasionnant par endroits des dégâts matériels. Par peur des violences, une large majorité d'écoles, de commerces et d'administrations n'avaient pas ouvert leurs portes.

Depuis la large mobilisation nationale de l'opposition le 7 février, marquant les deux ans du mandat présidentiel de Jovenel Moïse, des manifestations spontanées de plus faible ampleur ont gagné les principaux centres urbains du pays.

Elles se sont accompagnées de barricades tenues par des jeunes rançonnant toute personne se risquant à les traverser, d'incendies de véhicules, de dégradations de commerces, dans un climat d'intimidation qui a dominé dans la capitale Port-au-Prince.

La colère populaire s'intensifie avec l'aggravation des difficultés économiques subies par la majorité pauvre. Face à l'inflation qui dépasse les 15 % depuis deux ans, la première des revendications des manifestants est de

pouvoir manger à leur faim. Lors de la campagne électorale, Jovenel Moïse avait promis qu'il mettrait « à manger dans toutes les assiettes et de l'argent dans les poches ». Des promesses non tenues.

« Nous demandons à la police nationale d'arrêter Jovenel Moïse, car il représente un danger et une menace pour la vie de chaque Haïtien », a déclaré lundi à l'AFP André Michel, une des principales figures de l'opposition.

« Il n'a plus de légitimité: le pays va rester bloqué jusqu'à la démission de Jovenel Moïse », assurait-il.

La frustration a été exacerbée par la publication, fin janvier, d'un rapport de la Cour supérieure des comptes sur la gestion calamiteuse et les possibles détournements des fonds prêtés depuis 2008 par le Venezuela à Haïti pour financer son développement. Une quinzaine d'anciens ministres et hauts fonctionnaires sont épinglés, de même qu'une entreprise dirigée à l'époque par Jovenel Moïse, identifiée comme bénéficiaire de fonds pour un projet de construction d'une route sans signature de contrat.

Face à cet audit, à la colère populaire et aux violences qui émaillent le quotidien de la capitale, le pouvoir exécutif s'enfonce dans un mutisme troublant.

15

%
C'est le niveau de l'inflation depuis deux ans.

EN BREF

Accord de principe pour éviter un nouveau shutdown

WASHINGTON — Les parlementaires américains ont trouvé un accord de principe permettant d'éviter une nouvelle paralysie partielle des administrations des États-Unis à la fin de la semaine, ont annoncé lundi soir des sénateurs à l'issue d'une réunion de négociation, cités par les médias américains. « Nous avons trouvé un accord », a déclaré l'un des principaux négociateurs républicains, le sénateur Richard Shelby, cité par CNN. Aucun détail n'a été donné sur le contenu de cet accord, qui doit encore être approuvé par la Maison-Blanche. Les démocrates et Donald Trump s'affrontent depuis des semaines autour du financement d'un mur à la frontière avec le Mexique, réclamé par le président américain. Le 25 janvier, après plus d'un mois de paralysie partielle des administrations, un accord avait été trouvé pour mettre fin au plus long shutdown de l'histoire des États-Unis, mais il ne prévoyait un financement des services fédéraux concernés que jusqu'à vendredi, le 15 février. Agence France-Presse

AVIS LÉGAUX ET APPELS D'OFFRES

téléphone : 514 985-3452
télécopieur : 514 985-3340

Courriel :
avisdev@ledevoir.com

HEURES DE TOMBÉE

Avis légaux et appels d'offres

Les réservations doivent être faites avant 16 h pour publication deux (2) jours plus tard.

Publications du lundi : Réservations avant 11 h le vendredi

Publications du mardi : Réservations avant 16 h le vendredi

POUR NOUS JOINDRE
avisdev@ledevoir.com
Tél. : 514-985-3344
Fax : 514-985-3340
www.ledevoir.com/services-et-annonces/avis-publics
www.ledevoir.com/services-et-annonces/appeils-d-offres

AVIS À TOUS NOS ANNONCEURS

Veuillez, s'il vous plaît, prendre connaissance de votre annonce et nous signaler immédiatement toute anomalie qui s'y serait glissée. En cas d'erreur de l'éditeur, sa responsabilité se limite au coût de la parution.

SOCIÉTÉ QUÉBÉCOISE DE LA SCHIZOPHÉNIE

514 251.4000 #3400
1 866 888.2323
www.schizophrenie.qc.ca
info@schizophrenie.qc.ca

Appel d'offres

Montréal

Direction générale adjointe
- Services institutionnels
Service de l'approvisionnement

Appel d'offres : 19-17402

Services professionnels pour la réalisation de programme fonctionnel et technique et d'études préliminaires

L'ouverture des soumissions prévue pour le jeudi 14 février 2019 est reportée au jeudi 28 février 2019 à 13 h 30 dans les locaux du Service du greffe de l'hôtel de ville.

Fait à Montréal, le 12 février 2019

Le greffier de la Ville
Yves Saindon, avocat

Appel d'offres

Montréal

Des soumissions seront reçues, avant 11 h à la date ci-dessous, à la Direction de l'arrondissement de Saint-Léonard, au rez-de-chaussée de la mairie d'arrondissement, située au 8400, boulevard Lacordaire, Saint-Léonard (Québec) H1R 3B1, pour :

Appel d'offres : 102-159

Descriptif : Réfection de trottoirs 2019

Date d'ouverture : 7 mars 2019

Dépôt de garantie : 10 % (Cautionnement ou chèque visé)

Renseignements : Jean-Pierre Drouin, ingénieur, 514 328-8500, poste 8357

Pour être considérée, toute soumission devra être présentée sur les formulaires spécialement préparés à cette fin.

Documents : Les documents relatifs à cet appel d'offres seront disponibles à compter de la date du présent avis. Les personnes et les entreprises intéressées par ce contrat peuvent se procurer les documents de soumission en s'adressant au Service électronique d'appels d'offres (SEAO) en communiquant avec un des représentants par téléphone au 1 866 669-7326 ou au 514 856-6600, ou en consultant le site Web www.seao.ca. Les documents peuvent être obtenus au coût établi par le SEAO.

Chaque soumission doit être placée dans une enveloppe cachetée et portant l'identification fournie dans les documents d'appel d'offres.

Les soumissions reçues seront ouvertes publiquement à la mairie d'arrondissement, immédiatement après l'expiration du délai fixé pour leur réception.

La Ville de Montréal, arrondissement de Saint-Léonard, ne s'engage à accepter ni la plus basse, ni aucune des soumissions reçues, ni à encourir aucune obligation ni aucuns frais d'aucune sorte envers les soumissionnaires.

Montréal, le 12 février 2019.

La Secrétaire d'arrondissement
Guylaine Champoux, avocate

Avis public

Montréal

DEMANDES DE DÉROGATIONS MINEURES NUMÉROS 1883-463 et 1883-464

AVIS est donné que le conseil d'arrondissement de Saint-Léonard statuera sur les demandes de dérogations mineures au Règlement de zonage numéro 1886, concernant les immeubles suivants :

1. Demande de dérogation mineure numéro 1883-463 pour le bâtiment situé aux 6843-6845, rue Jarry, lot numéro 1 335 809 du cadastre du Québec, dans la zone C10-44.

La nature de la dérogation est la suivante :

- que la marge minimale de 2,05 mètres à conserver, selon l'article 10.2.2 du Règlement de zonage numéro 1886, soit réduite à 1,90 mètre pour le mur latéral adjacent à la rue Pascal-Gagnon.

2. Demande de dérogation mineure numéro 1883-464 pour le bâtiment situé aux 8852-8854, rue Paul-Corbeil, lot numéro 1 000 328 du cadastre du Québec, dans la zone H08-03.

La nature de la dérogation est la suivante :

- que la marge avant minimale de 6,05 mètres, exigée à la grille des usages et normes de la zone H08-03, soit réduite à 5,92 mètres pour le bâtiment existant.

Toute personne intéressée pourra se faire entendre par le conseil relativement à cette demande, lors de la séance du conseil d'arrondissement qui se tiendra le lundi 4 mars 2019, à 19 h à la salle du conseil de la bibliothèque municipale située au 8420, boulevard Lacordaire.

Montréal, le 12 février 2019.

La Secrétaire d'arrondissement
Guylaine Champoux, avocate

Appel d'offres

Montréal

Division Projets sécurité publique et Espace pour la vie
Direction de la gestion des projets immobiliers
Service de la gestion et de la planification immobilière

Des soumissions, sont demandées et devront être reçues, avant 13 h 30, à la date ci-dessous, au Service du greffe de la Ville de Montréal à l'attention du greffier, 275, rue Notre-Dame Est, bureau R-134, Montréal (Québec) H2Y 1C6 pour :

Catégorie : Travaux

Appel d'offres : BI-00118

Descriptif : Rénovation de la membrane liquide d'imperméabilisation du dôme/toiture du Biodôme de Montréal

Date d'ouverture : 2019-03-05

Dépôt de garantie : 10 % de la valeur de la soumission

Renseignements : Pour toute question s'adresser à : immeubles.soumissions@ville.montreal.qc.ca

Documents : Les documents relatifs à cet appel d'offres seront disponibles à compter du 4 février 2019.

Visite supervisée des lieux : N/A. ou Oui, obligatoire :

Si la visite supervisée des lieux est obligatoire, la date limite pour prendre rendez-vous est le 2019-02-25 à 16h00, à l'adresse courriel suivante : immeubles.soumissions@ville.montreal.qc.ca

Les visites auront lieu : du 15-02-2019 au 28-02-2019 inclusivement, selon l'horaire suivant : 8h30, 9h30, 10h30 et 13h30.

Les personnes et les entreprises intéressées par ce contrat peuvent se procurer les documents de soumission en s'adressant au Service électronique d'appels d'offres (SEAO) en communiquant avec un des représentants par téléphone au 1 866 669-7326 ou au 514 856-6600, ou en consultant le site Web www.seao.ca. Les documents peuvent être obtenus au coût établi par le SEAO.

Chaque soumission doit être placée dans une enveloppe cachetée et portant l'identification fournie en annexe du document d'appel d'offres.

Les soumissions reçues seront ouvertes publiquement dans les locaux au Service du greffe à l'Hôtel de Ville, immédiatement après l'expiration du délai fixé pour leur réception.

La Ville de Montréal ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions reçues et n'assume aucune obligation de quelques natures que ce soit envers les soumissionnaires.

Fait à Montréal, le 2019-02-12.

Le greffier de la Ville,
Yves Saindon, avocat

Avis public

Montréal

ORDONNANCE

Avis est donné que le comité exécutif, à sa séance du 6 février 2019, a adopté l'ordonnance suivante en vertu de l'article 76 du Règlement sur les tarifs de l'agglomération de Montréal (exercice financier 2019) (RCG 18-039) :

Ordonnance émise dans le cadre du congrès de l'Association des Cours constitutionnelles ayant en partage l'usage du français (ACCPUF) (1)

L'objet consiste à permettre à la Cour suprême du Canada d'utiliser le chalet du Mont-Royal à titre gratuit le 2 mai 2019.

Cette ordonnance entre en vigueur en date de ce jour et est disponible pour consultation durant les heures normales de bureau au Service du greffe, 275, rue Notre-Dame Est. Elle peut également être consultée en tout temps sur le site internet de la Ville : ville.montreal.qc.ca/reglements

Fait à Montréal, le 12 février 2019

Le greffier de la Ville,
Yves Saindon, avocat

Appel d'offres

Boucherville

Direction des Finances et des approvisionnements

Appel d'offres SP-19-12

La Ville de Boucherville demande des soumissions pour :

TRAVAUX D'APPLICATION ET DE FOURNITURE DE PEINTURE POUR LE MARQUAGE TRANSVERSAL ET AUTRES TYPES DE TRAVAUX DE MARQUAGE SUR CHAUSSÉE

Ouverture des soumissions : LE JEUDI 28 FÉVRIER 2019, À 10 HEURES

Ne seront considérées que les soumissions préparées sur les formulaires fournis par la Ville de Boucherville et distribués par le site internet SEAO (Système électronique des appels d'offres).

On peut commander les documents d'appel d'offres à compter du MARDI 12 FÉVRIER 2019 sur le site Internet du SEAO à l'adresse www.seao.ca. Pour toute information, veuillez composer le (514) 856-6600.

Toute soumission, pour être valide, devra être accompagnée d'une garantie de soumission sous forme d'un chèque certifié, mandat poste ou traite bancaire au montant de DIX MILLE DOLLARS (10 000 \$) payable à la Ville de Boucherville.

Chaque soumission doit être déposée au bureau du greffier de la Ville de Boucherville, situé au 500 rue de la Rivière-aux-Pins, Boucherville, avant 10H JEUDI 28 FÉVRIER 2019 (horodaté par la Direction du greffe), dans une enveloppe scellée portant l'inscription « SP-19-08, TRAVAUX DE MARQUAGE LONGITUDINAL SUR LA CHAUSSÉE », ainsi que les coordonnées de la compagnie soumissionnaire.

Les soumissions seront ouvertes publiquement à 10 H LE JEUDI 28 FÉVRIER 2019 à la salle Pierre-Viger du Centre administratif Clovis-Langlois, situé au 500, rue de la Rivière-aux-Pins, Boucherville.

Le Conseil Municipal de la Ville de Boucherville ne s'engage à accepter ni la plus basse ni la plus haute ni aucune des soumissions reçues, sans encourir aucune obligation ni aucuns frais d'aucune sorte envers les soumissionnaires. La Ville peut, s'il est avantageux pour elle de le faire, passer outre à tout défaut de conformité de la soumission si ce défaut ne brise pas la règle de l'égalité entre les soumissionnaires et elle n'est pas tenue de motiver l'acceptation ou le rejet de toute soumission.

Pour tout renseignement supplémentaire concernant cette soumission, veuillez communiquer avec Mme Marie-Josée Nolin au (450) 449-8100, poste 8005.

Fait à Boucherville ce 12 février 2019.

Gaston Perron, Directeur
Direction des Finances et des approvisionnements
Ville de Boucherville

Appel d'offres

Montréal

Direction générale adjointe
- Services institutionnels
Service de l'approvisionnement

Appel d'offres : 19-17417

Acquisition d'une solution de gestion de file d'attente et de rendez-vous en ligne

L'ouverture des soumissions prévue pour le mardi 12 février 2019 est reportée au mardi 19 février 2019 à 13 h 30 dans les locaux du Service du greffe de l'hôtel de ville.

Fait à Montréal, le 12 février 2019

Le greffier de la Ville
Yves Saindon, avocat

Appel d'offres

Boucherville

Direction des Finances et des approvisionnements

Appel d'offres SP-19-08

La Ville de Boucherville demande des soumissions pour :

TRAVAUX DE MARQUAGE LONGITUDINAL SUR LA CHAUSSÉE

Ouverture des soumissions : LE JEUDI 28 FÉVRIER 2019, À 10 HEURES

Ne seront considérées que les soumissions préparées sur les formulaires fournis par la Ville de Boucherville et distribués par le site internet SEAO (Système électronique des appels d'offres).

On peut commander les documents d'appel d'offres à compter du MARDI 12 FÉVRIER 2019 sur le site Internet du SEAO à l'adresse www.seao.ca. Pour toute information, veuillez composer le (514) 856-6600.

Toute soumission, pour être valide, devra être accompagnée d'une garantie de soumission sous forme d'un chèque certifié, mandat poste ou traite bancaire au montant de DIX MILLE DOLLARS (10 000 \$) payable à la Ville de Boucherville.

Chaque soumission doit être déposée au bureau du greffier de la Ville de Boucherville, situé au 500 rue de la Rivière-aux-Pins, Boucherville, avant 10H JEUDI 28 FÉVRIER 2019 (horodaté par la Direction du greffe), dans une enveloppe scellée portant l'inscription « SP-19-08, TRAVAUX DE MARQUAGE LONGITUDINAL SUR LA CHAUSSÉE », ainsi que les coordonnées de la compagnie soumissionnaire.

Les soumissions seront ouvertes publiquement à 10 H LE JEUDI 28 FÉVRIER 2019 à la salle Pierre-Viger du Centre administratif Clovis-Langlois, situé au 500, rue de la Rivière-aux-Pins, Boucherville.

Le Conseil Municipal de la Ville de Boucherville ne s'engage à accepter ni la plus basse ni la plus haute ni aucune des soumissions reçues, sans encourir aucune obligation ni aucuns frais d'aucune sorte envers les soumissionnaires. La Ville peut, s'il est avantageux pour elle de le faire, passer outre à tout défaut de conformité de la soumission si ce défaut ne brise pas la règle de l'égalité entre les soumissionnaires et elle n'est pas tenue de motiver l'acceptation ou le rejet de toute soumission.

Pour tout renseignement supplémentaire concernant cette soumission, veuillez communiquer avec Mme Marie-Josée Nolin au (450) 449-8100, poste 8005.

Fait à Boucherville ce 12 février 2019.

Gaston Perron, Directeur
Direction des Finances et des approvisionnements
Ville de Boucherville

Les petits frères des Pauvres

La famille des personnes âgées seules

Pour donner
1.866.627.8653

Avis public

Montréal

Article 12 - Loi sur l'éthique et la déontologie en matière municipale (RLRQ, c. E-15.1.0.1)

Avis est donné qu'à l'assemblée du conseil municipal du 28 janvier 2019, le projet de règlement intitulé « Règlement modifiant le Code d'éthique et de conduite des membres du conseil de la Ville et des conseils d'arrondissement (18-010) » a été présenté et un avis de motion a été donné en vue de son adoption à une séance subséquente de ce conseil.

Ce projet de règlement introduit une disposition ayant pour objet de rendre applicable aux membres du conseil le nouveau Règlement sur la Politique de respect de la personne.

Ce projet de règlement ainsi que le projet de Règlement sur la Politique de respect de la personne seront inscrits pour adoption par le conseil municipal lors de l'assemblée ordinaire du lundi 25 février 2019 à 13 h, à la salle du conseil de l'hôtel de ville, 275, rue Notre-Dame Est (métro Champ-de-Mars). Veuillez noter que la période de questions du public est prévue à 19 h.

Le projet de règlement est disponible pour consultation durant les heures normales de bureau au Service du greffe, 275, rue Notre-Dame Est, bureau R-134. Il peut également être consulté, avec le présent avis public, sur le site Internet de la Ville : www.ville.montreal.qc.ca

Fait à Montréal, le 12 février 2019

Le greffier de la Ville,
Yves Saindon, avocat



Le Tribunal suprême, à Madrid, où se déroule mardi le procès de 12 leaders séparatistes catalans.
GABRIEL BOUYS AGENCE FRANCE-PRESSE

Catalogne : un procès à défaut de processus

Douze indépendantistes catalans sont appelés à comparaître mardi à Madrid dans des circonstances extraordinaires, alors que le premier ministre Pedro Sánchez est accusé par la droite et l'extrême droite de chercher un compromis.

FRANÇOIS MUSSEAU
À MADRID
LIBÉRATION

Un pays tout entier attend l'ouverture, mardi matin, du procès le plus important de ces dernières années. Un procès duquel, de l'avis général, dépendent le futur politique de l'Espagne, sa cohésion interne et son prestige international. Durant trois mois, douze leaders catalans indépendantistes, accusés d'avoir tenté de « rompre » le pays il y a deux ans, seront auditionnés puis jugés dans le Salón de Plenos — la plus grande salle, spécialement habilitée pour l'occasion — du Tribunal suprême, à Madrid. La gravité des chefs d'accusation indique qu'il n'y a pas de précédent depuis la fin du franquisme en 1975 : « rébellion » (d'une spéciale gravité selon le Code pénal espagnol), « sédition », « malversations de fonds », « appartenance à organisation criminelle », « désobéissance à l'autorité ».

Ces charges sont liées au défi séparatiste lancé par une poignée de dirigeants catalans à l'automne 2017 autour de trois principaux temps forts survenus à Barcelone : l'adoption contestée d'une loi sur un référendum d'autodétermination le 6 septembre ; la tenue de ce référendum déclaré illégal par le Tribunal constitutionnel de Madrid et réprimé par la police nationale, le 1^{er} octobre ; et une déclaration unilatérale d'indépendance de la part du chef d'exécutif régional d'alors, Carles Puigdemont — aujourd'hui réfugié en Belgique pour éviter les sanctions judiciaires — le 27 octobre. Le procureur général a requis des peines très lourdes pour la plupart d'entre eux, allant de 16 ans d'inéligibilité à 25 ans d'incarcération.

Deux logiques

Les suspects, qui ont été déplacés de leur prison préventive près de Barcelone vers des pénitenciers madrilènes — à Soto del Real pour les hommes, à Alcalá-Meco pour les femmes —, sont tous des responsables politiques. Neuf sur douze étaient placés en détention préventive depuis plus d'un an, les trois autres sont en liberté conditionnelle. Le procès, qui sera instruit par sept magistrats du Tribunal suprême, et présidé par Manuel Marchena Gómez, illustre le choc entre deux logiques jusqu'à ce jour irréconciliables : d'un côté, celle du séparatisme catalan (toujours au pouvoir à Barcelone), pour lequel la légitimité du « mandat envoyé par le peuple catalan » est supérieure à l'autorité des institutions espagnoles ; de l'autre, celle du pouvoir central et de l'essentiel des forces politiques du pays, selon lesquels la tentative de for-

cer l'indépendance de la Catalogne fut une forme de « coup d'État » méritant un châtiment proportionné. Dans ce dernier camp, les divergences de vues sont appréciables. Le chef du gouvernement socialiste Pedro Sánchez ne cache son désir de voir atténuées les requêtes du parquet, préférant la charge de « sédition », moins lourde, que celle de « rébellion », la plus grave. Le parti d'extrême droite Vox, lui, qui se porte partie civile, va jusqu'à réclamer des peines de prison de 62 ans.

Quel que soit son dénouement final, le procès du séparatisme catalan est, et sera, imprégné jusqu'au bout d'un fort contenu politique

Quel que soit son dénouement final, le procès du séparatisme catalan est, et sera, imprégné jusqu'au bout d'un fort contenu politique. Les partis constitutionnalistes y voient l'occasion de réaffirmer l'autorité et la puissance de la nation espagnole. « C'est l'heure de la nation », titre le quotidien conservateur ABC. « Il est fondamental de punir de façon exemplaire les putschistes catalans, dit l'éditorialiste conservateur Federico Jiménez Losantos, afin que tous puissent voir qu'on ne joue pas avec l'unité et l'intégrité de notre territoire. Espérons que notre Constitution soit appliquée à la lettre. »

« Procès politique »

Dans l'autre camp, la perspective est diamétralement opposée. Au point même où la majorité des accusés, ainsi que l'actuel exécutif à Barcelone, ne reconnaissent pas la légitimité de ce tribunal. À l'instar d'Oriol Junqueras, président de la formation séparatiste Esquerra et numéro 2 de l'ancien exécutif régional, qui risque 25 ans de prison et autant d'inéligibilité. Ou des cinq anciens ministres régionaux, de l'ancienne présidente du Parlement autonome Carme Forcadell, des leaders associatifs Jordi Sánchez et Jordi Cuixart, qui tous encourent entre 16 et 17 ans de réclusion. À l'occasion de ce procès, l'Espagne joue son image de marque à l'étranger.

Depuis le début du conflit en 2017, les dirigeants sécessionnistes ont su avec brio défendre leur cause auprès d'institutions supranationales. D'ailleurs, une bonne partie du camp séparatiste considère d'ores et déjà qu'il n'y a rien à at-

tendre de « ce procès politique », que la justice espagnole a fait la preuve de son inféodation au pouvoir central, et que, comme le répète par exemple Jordi Cuixart — président de l'association culturelle Omnium —, seul « prévaut » l'avis de la justice européenne dans cette affaire.

À Madrid, dans les milieux politiques ou judiciaires, on est conscients de la détérioration de la réputation du pays hors des frontières. « La forte répression policière lors du référendum d'octobre 2017 et la longue mise en détention préventive des principaux protagonistes n'y sont pas étrangères », souligne le journaliste Jesús Marañón. Certains, comme l'UPF, l'association des magistrats progressistes, ont jugé bon de réagir, en rappelant « la qualité démocratique » du pays : entre 1959 et 2017, souligne-t-elle, l'Espagne a été condamnée à 103 reprises par la Cour de justice de l'Union européenne, contre 728 fois pour la France.

Au vu du contexte politique, il est à craindre que le procès aggrave les dissensions entre un gouvernement socialiste fragile, une opposition de droite à l'agressivité exacerbée contre le « fondamentalisme sécessionniste » et un camp séparatiste, certes divisé entre partisans d'une négociation avec Madrid et jusqu'au-boutistes autour de Carles Puigdemont et Quim Torra (l'actuel chef de l'exécutif catalan), mais que le procès pourrait unifier.

« En cas de verdict condamnatore, la crise sera encore plus grave entre nous et le pouvoir central », a menacé l'exécutif sécessionniste à Barcelone. La récente rupture des négociations entre Pedro Sánchez et les indépendantistes n'est pas de bon augure.

« Lutte à mort »

Demain, le président catalan Quim Torra devra décider s'il s'oppose, ou non, au budget annuel du chef de file socialiste. Le cas échéant, sans appui parlementaire suffisant, Pedro Sánchez n'aura d'autre choix que de convoquer des élections générales, très certainement le 26 mai, jour qualifié par les médias de « *super domingo* » (un grand dimanche), car coïncidant avec les scrutins local, régional et européen.

Dans le cas contraire, moins probable, l'opposition de droite a menacé Sánchez d'une « lutte à mort dans la rue » jusqu'à obtenir sa démission. Aux yeux de nombre de commentateurs, dans tous les cas de figure, la tenue de ce procès est la matérialisation d'un échec politique majeur. « Ce que le reste de l'Europe ne peut comprendre, résume l'analyste Josep Ramoneda, est que les dirigeants n'aient pas été capables de canaliser le conflit par le dialogue, au lieu de le transférer vers les tribunaux. Je suis pessimiste : peut-on raisonnablement espérer que les raisons de la justice se fassent entendre là où celles de la politique n'ont pu aboutir ? »

III BREXIT

La pression s'accroît sur Theresa May

FABIEN DEGLISE
LE DEVOIR

À 46 jours de la sortie programmée du Royaume-Uni de l'Union européenne, Bruxelles a pressé Londres lundi de faire preuve de « clarté » et de « mouvement » pour dénouer rapidement un processus de séparation toujours dans l'impasse après le rejet par les députés britanniques le mois dernier de l'accord négocié par Theresa May. La première ministre se prépare d'ailleurs à faire état mardi aux élus du Parlement de ses discussions avec l'Union européenne sur le Brexit, soit 24 heures plus tôt que prévu, et ce, afin de leur laisser le temps de faire des propositions d'amendement, a indiqué son bureau.

Pour Michel Barnier, chef de la délégation européenne dans cette négociation de divorce, le Royaume-Uni va devoir « céder quelque chose » pour sortir de l'impasse. « Nous attendons de la clarté et du mouvement », a-t-il indiqué lundi en rappelant une énième fois qu'il n'était pas question pour l'Union européenne de rouvrir le texte de l'entente entre les deux parties et en soulignant qu'il ne restait désormais plus beaucoup de temps pour s'entendre.

Tout au plus, Bruxelles est prêt à consentir à des changements dans la « déclaration politique » qui va accompagner le traité de retrait. Cette déclaration doit circonscrire la nouvelle relation entre le Royaume-Uni et l'Europe au-delà du 29 avril prochain.

La balle est donc dans le camp de Londres, où Theresa May a repoussé du revers de la main dimanche la proposition du chef du Parti travailliste Jeremy Corbyn d'offrir à Bruxelles un Brexit qui s'inscrirait dans une union douanière « permanente et globale » avec l'Europe. Ce compromis permettrait entre autres de résoudre le problème du filet de sécurité, le fameux « *backstop* », cette composante de l'accord qui a motivé son rejet massif par les députés britanniques en janvier.

Le filet vise à éviter le retour d'une frontière physique entre l'Irlande du Nord britannique et la République d'Irlande après le Brexit, et ce, pour ne pas compromettre l'accord de paix entre les deux Irlandes signé en 1998. Les puristes du Brexit, dont Boris Johnson fait partie, sont opposés à ce *backstop*, qui ferait du Royaume-Uni une « colonie » de l'Europe, a rappelé l'ancien secrétaire d'État des Affaires étrangères sur les ondes de la BBC. L'aménagement, détaillé dans une lettre que Jeremy Corbyn a publiée la semaine dernière, est toutefois vu d'un bon œil par Bruxelles, dans les circonstances. « J'ai trouvé la lettre de Corbyn intéressante dans sa tonalité et dans son contenu », a dit Michel Barnier lundi.

Mardi, Theresa May devrait aller chercher à nouveau l'appui des députés et des élus conservateurs pour renégocier le filet de sécurité nord-irlandais.

Un climat délétère au Royaume-Uni

L'incertitude quant au dénouement du Brexit, mais également la possibilité d'une sortie de l'Union sans accord, advenant le rejet par le Parlement de l'accord négocié, induit un climat délétère au Royaume-Uni, où plus l'échéance approche et plus les Britanniques se préparent au pire.

La semaine dernière, *The Guardian* révélait en effet que le gouvernement a commencé à recruter du personnel civil pour les centres d'urgence et d'opération qu'il est en train de mettre en place afin d'assurer une transition sociale, politique et économique ordonnée, et ce, dans l'éventualité d'un Brexit sans accord. L'EU Exit Emergencies Centre (EUXE) pourrait rester en activité durant deux ans, suivant le 29 avril. Le projet est piloté par le département de l'Environnement, de l'Alimentation et des Affaires rurales.

Par ailleurs, depuis le début de l'année, plus d'un millier de « Brexit Box » ont été vendues par Emergency Food Storage UK, une entreprise privée qui propose contre 500 \$ un kit pour survivre à la sortie de l'Union européenne, advenant le chaos qu'un divorce sans accord pourrait provoquer, particulièrement aux frontières. Cette boîte contient 30 jours de repas lyophilisés, un filtre pour l'eau ainsi que du combustible pour pallier d'hypothétiques pénuries d'aliments ou problèmes d'approvisionnement en électricité. Un opportuniste décrié par le gouvernement, qui a indiqué que les Britanniques n'avaient pas à faire de réserves et que les chaînes d'approvisionnement alimentaires étaient solides et qu'elles allaient le rester après le Brexit, avec accord ou pas.

Avec l'Agence France-Presse

Coup de frein pour la croissance britannique

La croissance britannique a considérablement ralenti en 2018, à 1,4 %, au plus bas depuis six ans, pâtissant des incertitudes liées au Brexit qui assombrissent les perspectives pour 2019. À moins de deux mois d'une sortie de l'Union européenne à hauts risques, les chiffres de l'Office des statistiques nationales publiés lundi ont fait l'effet d'une douche froide. Alors que le PIB du pays avait crû de 1,8 % en 2017, il a nettement marqué le pas l'an passé, en particulier au quatrième trimestre, où il n'a augmenté que de 0,2 %.

Le trou d'air a été particulièrement prononcé en décembre, et ce, dans tous les secteurs (construction, production industrielle et services). Au bout du compte, la croissance annuelle a été la plus faible depuis 2012 et le pays n'aborde pas dans les meilleures conditions économiques son départ de l'UE, prévu le 29 mars.

Jeudi, la Banque d'Angleterre (BoE) a frappé les esprits en abaissant considérablement sa prévision de croissance pour 2019, à 1,2 %, ce qui constituerait le résultat le plus faible depuis la fin de la crise financière internationale d'il y a dix ans. Cette croissance réduite pourrait même être encore plus faible si le pays devait sortir sans accord de l'UE. Jeudi, le gouverneur de la BoE Mark Carney a prévenu que l'économie britannique n'était « pas encore prête » à un tel scénario, le pire pour les milieux d'affaires.

Agence France-Presse